



Paris, le 2 mars 2011

Monsieur le Premier Ministre
Madame la Ministre chargée de l'Outre-mer
Monsieur le Ministre de la Culture

7500 PARIS

**JEAN-ETIENNE
ANTOINETTE**

Objet : Signalements relatifs à l'année des Outre Mer

SENATEUR
DE LA GUYANE

Monsieur le Premier Ministre,
Madame la Ministre,
Monsieur le Ministre,

*MEMBRE
DE LA COMMISSION
DES AFFAIRES
ETRANGERES,
DE LA DEFENSE
ET
DES FORCES ARMEES
DU SENAT*

La confirmation, dans le cadre de l'année des Outre mer, de la présentation au cœur du Jardin d'acclimatation de Paris d'éléments d'artisanat traditionnel des Outre Mer, dont la construction de carbets amérindiens, a soulevé une vague d'indignation en Guyane.

*MAIRE
DE KOUROU*

Me faisant le porte-parole de nombreux citoyens de Guyane, d'élus et en particulier de représentants de la communauté Kali'na, dont le Maire de la Commune d'Awala-Yalimapo Monsieur Jean-Paul Ferreira, qui m'ont interpellé à ce sujet, je rappelle que dès 1992, l'Association des Amérindiens de Guyane rapportait les conditions indignes dans lesquelles des groupes kali'na de Guyane avaient été exposés dans ce même Jardin d'acclimatation, en 1882 et 1892.

Le fonds documentaire du Jardin d'acclimatation lui-même ainsi que d'autres sources, possédant des études critiques détaillées sur ce sujet, il apparaît à ce titre absolument irrecevable que la programmation de l'année des Outre Mer ait pu oublier ou occulter de tels épisodes qui confèrent à ce lieu pour la mémoire, non seulement la symbolique du zoo humain mais aussi bien au-delà de la curiosité, restituent les antagonismes d'une époque que l'on souhaite révolue et qui **mettaient en scène** le face à face entre colonie et métropole, entre peuples « civilisés » et peuples à « civiliser ».



Enfin, et ce n'est pas anodin, se pose ici en fait la problématique fondamentale des processus de concertation, et de la manière dont se valident depuis la Guyane des choix aussi sensibles pour toute une société, dans les représentations qui en sont faites à l'extérieur.

Voilà pourquoi, m'associant à l'émotion de l'ensemble de mes concitoyens de la Région Guyane, j'en réfère à votre autorité afin que non seulement la présentation du savoir-faire de l'Outre Mer puisse être affranchie de toute ambiguïté, en bénéficiant certainement d'un lieu différent pouvant symboliser des perspectives d'avenir partagées au sein de la République, mais également en libérant davantage la parole ainsi que le droit des populations concernées de contribuer pleinement et plus directement à la restitution de leur histoire.

Dans l'attente, je vous prie d'agréer, Monsieur le Premier Ministre, Madame la Ministre, Monsieur le Ministre, l'expression de mes respectueuses salutations.

Le Sénateur ANTOINETTE